

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1151

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

382 198 794 RCS Grenoble.

BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Sigle : B&D Interactive Eolas..

Capital : 228988.00 EUR.

Adresse : 29, Rue Servan, 38000 Grenoble.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Société absorbante : Dénomination : BUSINESS & DECISION Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : 110 Esplanade du Général de Gaulle - Cœur Défense A - 93931 PARIS LA DEFENSE CEDEX Capital : 551 808.25 € Numéro unique d'identification : 384 518 114 Lieu d'immatriculation : NANTERRE Société absorbée : Dénomination : BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS Sigle : B&D interactive Eolas Forme : SARL Adresse du siège : 28 rue Servan 38000 Grenoble Capital : 228 988 € Numéro unique d'identification : 382 198 794 Lieu d'immatriculation : GRENOBLE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 18 710 € Passif : 10 273 € Rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et il n'y aura pas lieu à augmentation du capital de la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 18 Juillet 2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : - Le 21 juillet 2022 au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, au titre de la société absorbante. - Le 22 juillet 2022 au greffe du tribunal de commerce de Grenoble, au titre de la société absorbée..